

EXTRAIT DE L'ACTE DE MARIAGE N° 158

Le 09 Septembre 2000

à 15 heures 00

devant Nous ont comparu publiquement en la Maison Commune.

Epoux

Nom CAILLAUD

Prénoms Thierry

Né à PARIS le

le 05 Février 1962

Fils de (1) Pierre Emile CAILLAUD

et de (1) Michèle LEROY

Les futurs conjoints ont déclaré (2) qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage ./.

Les futurs conjoints ont déclaré l'un après l'autre vouloir se prendre pour époux et Nous avons prononcé au nom de la loi qu'ils sont unis par le mariage.

Délivré conforme au registre, le 09 SEP. 2000

(1) Noms et prénoms du père et de la mère.

(2) Compléter ainsi la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été reçu le _____ (date) par _____ (nom et résidence du notaire) ».

MENTIONS MARGINALES (3)

Mariage dissous par jugement de divorce du juge aux affaires familiales du tribunal de grande instance de MELUN (Seine-et-Marne) rendu le 16 Décembre 2010. / Mention faite le 18 Décembre 2012. /

(3) Jugement du divorce, de séparation de corps, de rectification de l'acte, etc.

Epouse

Nom ROCHA LOPES

Prénoms lucilia Maria

Née à NOSSA SENHORA DA LUZ,

SAO VICENTE (Cap-Vert)

le 08 Juillet 1971

Fille de (1) António ARAUJO LOPES

et de (1) Maria Natalina

ROCHA SOARES

L'Officier de l'Etat Civil
Sceau de la Mairie

Epoux

Extrait de l'Acte de décès N° _____ de l'Époux

Décédé le (1) _____

à (2) _____

Délivré conforme aux registres, le _____

MENTIONS MARGINALES *

L'Officier de l'État civil
Sceau de la Mairie



Epouse

Extrait de l'Acte de décès N° _____ de l'Épouse

Décédée le (1) _____

à (2) _____

Délivré conforme aux registres, le _____

MENTIONS MARGINALES *

L'Officier de l'État civil
Sceau de la Mairie



(1) Date du décès. (2) Lieu du décès.
(Jugement rectificatif notamment).

Premier Enfant

Extrait de l'Acte de naissance N° 1317

Le 05 Août 1997

à 19 heures 40

est né (a) CAILLAUD Alexandre
Florian

du sexe Masculin

à (b) CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Val-de-Marne

Délivré conforme aux registres, le 18 SEP. 2000

MENTIONS MARGINALES *

L'Officier de l'État civil
Sceau de la Mairie



Extrait de l'Acte de décès N° _____

Décédé le (1) _____

à (2) _____

Délivré conforme aux registres, le _____

MENTIONS MARGINALES *

L'Officier de l'État civil
Sceau de la Mairie

(a) Nom et prénom tels qu'ils résultent de l'acte de naissance et des mentions inscrites en marge de cet acte antérieurement à l'établissement du présent extrait.
(b) Lieu de naissance.
(1) Date du décès. (2) Lieu du décès.
(Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait).

Deuxième Enfant

Extrait de l'Acte de naissance N° 1920

Le 28 Octobre 2002

à 12 heures 40

est né (a) Anais michèle mathalie
CAILLAUD

du sexe Féminin à (b) Champigny sur
Marné, Val de Marne

Délivré conforme aux registres, le 30 Octobre 2002

MENTIONS MARGINALES *



L'Officier de l'Etat civil
Sceau de la Mairie

Extrait de l'Acte de décès N° _____

Décédé le (1) _____

à (2) _____

Délivré conforme aux registres, le _____

MENTIONS MARGINALES *

L'Officier de l'Etat civil
Sceau de la Mairie

(a) Nom et prénoms tels qu'ils résultent de l'acte de naissance et des mentions inscrites en marge de cet acte antérieurement à l'établissement du présent extrait.
(b) Lieu de naissance.

(1) Date du décès. (2) Lieu du décès.

* (Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait).

Troisième Enfant

Extrait de l'Acte de naissance N° _____

Le _____

à _____ heures _____

est né (a) _____

du sexe _____ à (b) _____

Délivré conforme aux registres, le _____

MENTIONS MARGINALES *

L'Officier de l'Etat civil
Sceau de la Mairie

Extrait de l'Acte de décès N° _____

Décédé le (1) _____

à (2) _____

Délivré conforme aux registres, le _____

MENTIONS MARGINALES *

L'Officier de l'Etat civil
Sceau de la Mairie

(a) Nom et prénoms tels qu'ils résultent de l'acte de naissance et des mentions inscrites en marge de cet acte antérieurement à l'établissement du présent extrait.

(b) Lieu de naissance.

(1) Date du décès. (2) Lieu du décès.

* (Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait).